

**Le 8 novembre 2016**  
**manifestons pour que vivent la maternité des Bluets**  
**et les centres de réadaptation professionnelle de**  
**l'Association Ambroise Croizat**

Veut-on vraiment sauver la première maternité de France ?

C'est la question que l'on est en droit de se poser à la maternité des Bluets à Paris.

Au moment où vient d'intervenir la signature, validée par la commission médicale d'établissement, d'un protocole entre l'ARS Ile-de-France et l'Association Ambroise Croizat, gestionnaire de la maternité, que l'on peut considérer comme une réelle avancée pour l'avenir de cet établissement, tout dénote en effet, d'une volonté des pouvoirs publics de conduire les Bluets à l'asphyxie.

La maternité a besoin de 2 chirurgiens pour venir soutenir ses équipes médicales en cette fin d'année, où 700 bébés vont naître. Or à ce jour, l'ARS Ile-de-France refuse de lui accorder ces moyens humains supplémentaires pour lui permettre d'assumer sa mission de service public, contrairement aux engagements pris.

3 200 accouchements sont pratiqués chaque année aux Bluets et 2 500 sont d'ores et déjà programmés en 2017.

Néanmoins, l'ARS veut imposer à la direction des Bluets de réorienter des centaines de femmes vers d'autres structures dans l'urgence, faisant un choix assumé de détériorer significativement la qualité de la prise en charge médicale des patientes et, incontestablement, de les exposer à des risques au motif de les protéger !

Choisir de déplacer 800 futures mamans vers des structures inconnues plutôt que d'œuvrer concrètement au transfert de 2 médecins sur les Bluets, nous interroge sur la gestion des priorités et la place dévolue à une politique de Santé Publique raisonnée dans les orientations ministérielles.

Cette décision programmerait, de fait, la disparition de la maternité des Bluets.

Cette décision, à l'heure de la tarification à l'activité, serait aussi synonyme de la fermeture des 3 centres de réadaptation de l'Association, déjà malmenés par un plan d'économie drastique exigé par l'ARS 75. Elle mettrait ainsi en difficulté, du jour au lendemain, 700 travailleurs en situation de handicap. Les centres franciliens accueillent 20% des stagiaires en formation en Ile de France.



# Communiqué de presse De la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT et l'Association Ambroise Croizat

---

A la veille de la journée nationale de mobilisation contre les fermetures d'établissements du mardi 8 novembre dans le secteur de la santé, à l'appel de la CGT, FO, Sud Solidaires, les problématiques rencontrées par les Bluets et les CRP illustrent bien la situation des établissements de santé et médico-sociaux en France.

En effet, la politique de maîtrise des dépenses de santé et la refonte de la cartographie médicale pèsent sur l'avenir des Bluets, à l'instar de l'ensemble des maternités de type 1.

Malgré tout, dans un contexte de croissance des naissances qui a vu, en 6 ans, la fermeture de 4 maternités de type I et le transfert progressif des naissances vers les maternités de types IIB et III des grands établissements de l'APHP, la maternité des Bluets enregistre une progression de son activité qui fait d'elle la première maternité du secteur privé sur Paris.

Ce succès et la notoriété des Bluets reposent sur une approche singulière de la parentalité et des droits de la femme. Ils reposent aussi sur une activité de recherche et l'exploration de nouvelles pratiques de soin (introduction de l'acupuncture, de l'hypnose, de l'ostéopathie, etc.)

D'autre part, le nombre d'associations, en Ile-de-France, est passé de 2500 à 250 en quelques années.

L'Association Ambroise Croizat et la Fédération CGT de la Métallurgie appellent à la mobilisation publique des salariés et des usagers de toute l'Association.

Manifestons :

- Pour exiger de l'ARS la tenue de ses engagements et qu'elle donne les moyens aux établissements d'assurer leur mission.
- Pour affirmer qu'une autre politique de santé et d'action sociale est possible.

Exigeons le retrait de la loi santé et une loi de finance de la Sécurité Sociale 2017 à la hauteur des besoins des usagers et des salariés.

**Rendez-vous le 8 novembre à 11h devant l'ARS Ile-de-France, 35 avenue de la Gare à Paris, où se tiendra la première réunion du comité de suivi du protocole.**